



## **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Abandons des permis d'exploration québécois de Old Harry : Les Premières Nations satisfaites**

Listuguj, 2020.05.20

C'est avec joie que les Premières Nations apprennent que la société détentrice des permis d'exploration pétrolière dans le fleuve Saint-Laurent a demandé au Gouvernement du Québec d'annuler les permis.

L'exploration et par la suite l'exploitation des puits de gaz et de pétrole dans le fleuve Saint-Laurent a toujours été une très grande source d'inquiétude et de préoccupation pour l'ensemble de la collectivité mi'gmaq du Gespe'gewa'gi, ainsi que pour les Innus de la Côte Nord et pour les Wolastoqiyik Wahsipekuk (autrefois appelés Malécites de Viger). Pour les Mi'gmaq, le principe « l'eau d'abord » nous a toujours guidés dans les réflexions et les prises de décisions quant aux traitements des éléments des ressources naturelles sur le territoire.

Comme nous l'avons toujours indiqué, nous ne sommes absolument pas contre le développement économique, quel qu'il soit, mais certainement pas à n'importe quel prix. L'eau étant la principale source de vie autant pour les humains que pour l'ensemble de la faune et flore marine, il n'y a dès lors aucune chance à prendre quant au niveau de protection que nous devons y accorder. Nous nous sommes toujours opposés à l'exploitation des puits de gaz ou de pétrole en milieu marin.

Les risques encourus par nos industries de la pêche étant aussi préoccupants, celles-ci auraient sans doute subi d'incalculables préjudices si une fuite de l'un des puits pétroliers en milieu marin avait eu lieu. Les risques de contaminer ce si majestueux plan d'eau qu'est le Saint-Laurent sont réels et les mesures de protection mises de l'avant par les entreprises exploitantes n'ont jamais été très rassurantes. À cet effet,

les études environnementales dites stratégiques et menées par le Québec et par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers en 2013 n'ont pas tenu compte des vrais dangers ni des droits ancestraux des Premières Nations.

Nous constatons avec soulagement que, bien que les Gouvernements du Canada et du Québec refusent de fermer la porte à de futurs projets d'exploitation, aucun projet n'est présentement envisagé et aucune législation n'est mise de l'avant en ce sens.

Nous nous opposerons toujours aux projets qui risquent de mettre à mal les eaux, la faune et la flore marine entourant le Gespe'gewa'gi pour les Mi'gmaq et le Nitassinan pour les Innus ou le territoire des Wolastoqiyik Wamsipekwik. Les Premières Nations ont le devoir de protéger notre territoire à la fois terrestre et marin.

Selon l'évaluation environnementale stratégique du Québec, une catastrophe à l'échelle de celle du Deepwater Horizon, qui a déversé 780 millions de litres de pétrole dans le golfe du Mexique en 2010, serait « plausible » si le Golfe du Saint-Laurent était ouvert au développement.

Rappelons qu'en 2013, les neuf communautés Innues du Québec, sur la côte-nord du Saint-Laurent et du golfe, les Wolastoqiyik Wamsipekwik au Bas Saint-Laurent, et les trois communautés Mi'gmaq du Gespe'gewa'gi ont formé une alliance pour la protection du Gulf et pour demander qu'un moratoire soit décrété sur l'exploration pétrolière.

-30-

Informations:

Mi'gmaq : Donald Jeannotte-Anglehart  
Communication Strategist  
450 567-9732  
[djanglehart@migmawei.ca](mailto:djanglehart@migmawei.ca)

Innus : Serge Ashini Goupil  
Affaires publiques et autochtones  
1 418 609 0491  
[ashinigoupil@me.com](mailto:ashinigoupil@me.com)